

## Protection des Sites

# Barrière Sélective

Arrêté du 15 janvier 2007 :  
Permet le passage d'un  
fauteuil roulant d'un gabarit  
de 0,80 mètres x 1,30 mètres

**loi handicap**  
mettons-la en place  
pour que chacun  
trouve sa place



### CARACTÉRISTIQUES :

Interdit l'accès des véhicules motorisés aux parcs publics mais accepte le passage de tous types de fauteuils roulants, en conformité avec les réglementations en vigueur.

- Ensemble en tube acier comprenant un élément rotatif et un élément fixe.
- Pivot assuré par un tube intérieur Ø 89 mm avec butée de limitation de rotation et tube supérieur 100 x 100 mm muni d'un orifice de graissage.
- Finition : galvanisé ou peint sur galva selon nos coloris (voir page 6).
- Fixation sur platines (crosses de scellement fournies).
- Montage facile : « bras » de l'élément rotatif à visser sur le pivot.

### RÉFÉRENCES :

Galva	Peint
203210	203260

